

Objet de la délibération :

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES,
SOLIDARITE, FESTIVITES, AFFAIRES
GENERALES

**FINANCES - Vote du Débat d'Orientations
Budgétaires (DOB) sur la base du Rapport
d'Orientations Budgétaires (ROB) 2023.**

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de sa transmission en
Préfecture, le

27/12/2022

Et de sa publication, le

27/12/2022

le Maire,

Jérôme LOPEZ

VOTE :

☒ **Votants : 27**

☒ **Pour : 27**

☒ **Contre : 0**

☒ **Abstentions : 0**

☒ ☒ ☒ ☒ ☒ **VOTE A L'UNANIMITE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINT MATHIEU DE TREVIER**

15 décembre 2022

L'An Deux Mille vingt deux

et le quinzième jour du mois de décembre à 19h00

à Saint Mathieu de Tréviers le Conseil Municipal de la Commune, convoqué le **neuf décembre** s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Jérôme LOPEZ, Maire.**

Membres présents :

M. Jérôme LOPEZ, Maire.

Mme Patricia COSTERASTE, M. Jean-Marc SOUCHE, Mme Christine OUDOM, M. Patrick COMBERNOUX, Mme Palma PERRONE VASSALO, M. Luc MOREAU, Mme Gwendoline ATTIA DESJOUIS, M. Stéphane GOULLIER, Adjoint au Maire.

M. Antoine FLORIS, M. Alain GIBAUD, Mme Vanessa DURIEUX, M. Rémi GERBAUD, Mme Kelly BEST, M. Nicolas GASTAL, M. Thibaut MARTINEZ, Mme Isabelle POULAIN, M. Lionel TROCELLIER, Mme Magalie BARTHEZ, Mme Bernadette MURATET, M. Gilbert COMBETTES, Mme Cécile COMELLI, Conseillers Municipaux

Membres représentés :

Mme Marguerite BERARD donne pouvoir à Mme Christine OUDOM ;

M. Thibaud LE NEUDER donne pouvoir à M. Patrick COMBERNOUX ;

Mme Géraldine LEFEBVRE donne pouvoir à M. Alain GIBAUD ;

Mme Nicole MAZOT donne pouvoir à M. Jérôme LOPEZ ;

M. Boris AZAM donne pouvoir à Mme Magalie BARTHEZ.

Secrétaire de séance:

M. Jean-Marc SOUCHE.

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) est un exercice réglementaire imposé par l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il s'appuie sur le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) et donne lieu à un vote. Le ROB est annexé à la présente délibération.

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique ».

Vu le règlement intérieur du Conseil municipal en date du 15 octobre 2020 et notamment son article 21,

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal :

- **de prendre** acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2023 ;
- **de prendre** acte de l'existence du Rapport d'Orientations Budgétaires ci-annexé sur la base duquel se tient le Débat d'Orientations Budgétaires.

**Après en avoir délibéré et procédé au vote,
Le conseil municipal,**

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

Publication sur le site
Internet de la commune le 27/12/2022

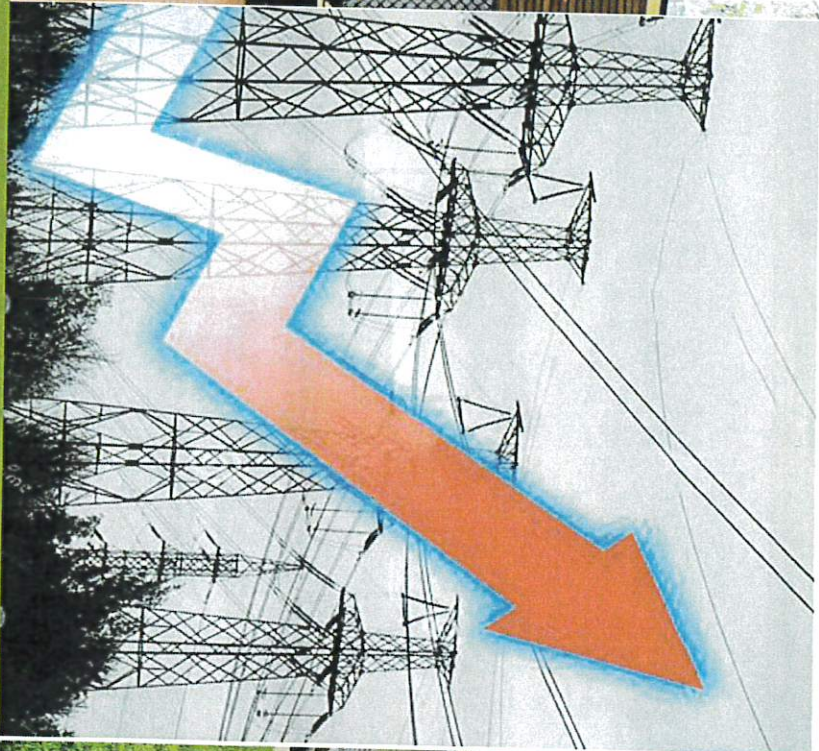
**DECIDE
A L'UNANIMITE**

- **de prendre** acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2023 ;
- **de prendre** acte de l'existence du Rapport d'Orientations Budgétaires ci-annexé sur la base duquel se tient le Débat d'Orientations Budgétaires.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus, pour extrait conforme.

Le Maire
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour
excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de
deux mois à compter de la présente notification,
sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication





Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2022

SOMMAIRE

Préambule

Dispositions du projet de loi de finances pour 2023

Contexte local

- La Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup
- La Commune de Saint Mathieu de Tréviers

Bilan financier provisoire de l'exécution du budget communal 2022

Orientations budgétaires 2023

- Introduction
- Le fonctionnement
- L'investissement

Capacité d'autofinancement

La dette



PRÉAMBULE

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

La tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) est prévue par l'article L-2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Les obligations d'information et de transparence du DOB ont été renforcées par la loi NOTRe et la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 et de programmation des finances publiques pour les années 2018-2022.

Le Débat d'Orientations Budgétaires doit :

- avoir lieu dans un délai de deux mois avant l'examen du budget primitif
- faire l'objet d'un rapport présenté en conseil municipal sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette
- donner lieu à un débat au conseil municipal
- donner lieu à un prendre acte par une délibération spécifique

LE DÉBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGÉTAIRES
une étape essentielle de la vie
démocratique de notre collectivité

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022



DISPOSITIONS DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2023

LES GRANDS ÉQUILIBRES DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2023

Par un dépôt au Parlement le 26 septembre 2022 et une adoption en première lecture le 2 novembre 2022, le Gouvernement a engagé la procédure accélérée d'adoption d'un projet de loi de programmation pluriannuelle des finances publiques pour les années 2023 à 2027.

Dans un contexte post-crise sanitaire et de mutations, ce texte vise au financement de priorités liées à la conjoncture actuelle, tout en maîtrisant la dépense publique. L'abaissement du déficit public sous la barre des 3 % en est un des objectifs.

Les prévisions de croissance de 2,7 % en 2022 sont estimées à 1 % en 2023. L'inflation devrait se situer autour de 4,2 % en 2023.

La stabilisation du déficit public est prévue à 5 % du Produit Intérieur Brut (PIB) et le gouvernement table sur une réduction du déficit de l'Etat de 14 milliards d'euros pour atteindre 158,5 milliards d'euros en 2023.

Deux axes prévoient le soutien des ménages et des entreprises et la maîtrise des dépenses publiques.

LES CONCOURS FINANCIERS AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

Une augmentation de la DGF de 320 M€, répartis de manière à ce qu'elle soit maintenue ou augmentée pour 95 % des communes (contre 1/3 en 2023 si rien n'avait été fait).

La prolongation du bouclier tarifaire en 2023 (électricité et gaz) pour les plus petites communes.

La mise en place d'un amortisseur électrique pour les collectivités qui auront subi, en 2023, une perte d'épargne brute de plus de 25% et dont la hausse des dépenses d'énergie sera supérieure à 60% de la progression des recettes réelles de fonctionnement (pour un montant de 2,5 milliards d'€).

Une indexation des bases fiscales sans plafonnement pour augmenter les recettes des collectivités.

Le déploiement d'un Fonds vert d'accélération pour la transition écologique, doté de 2 milliards d'€.

La commune de Saint Mathieu de Trévières n'est pas éligible au bouclier tarifaire ni à l'amortisseur électrique.

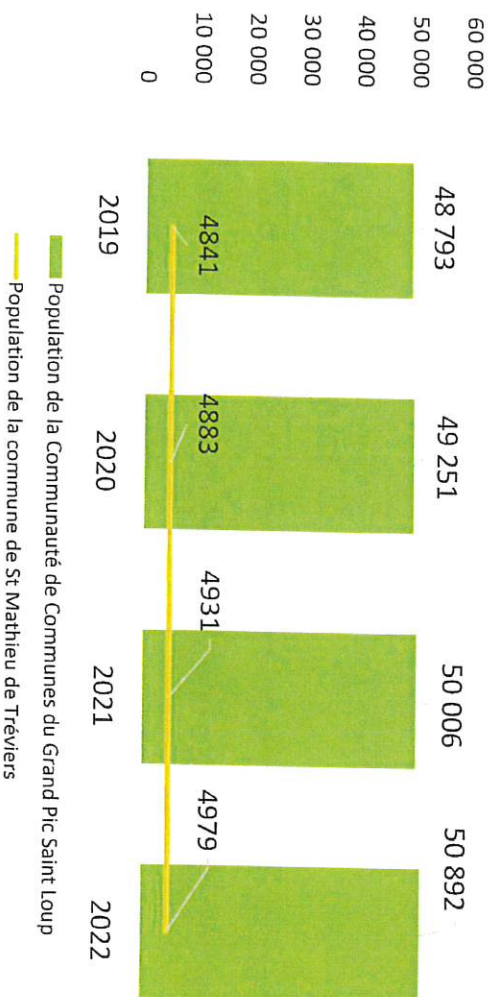
Les mesures vertueuses prises par la collectivité nous excluent de ces dispositifs.



CONTEXTE LOCAL

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

■ Evolution population CCGPSL / commune



- Une population intercommunale en augmentation de 4,12 % entre 2019 et 2022.



Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU GRAND PIC
SAINT LOUP

36 communes

50 892 habitants en 2022

Revenu moyen/hab en 2021

19 570 €

DES SERVICES MUTUALISÉS ET DES AIDES AUX COMMUNES

La commune a souscrit à des services mutualisés par la Communauté de Communes

- Service relatif aux actes notariés et prestation de conseil
- Service d'assistance juridique
- L'observatoire fiscal
- La mise à disposition des logiciels SIG (système d'information géographique)
- La dématérialisation des actes vers la Sous-Préfecture
- Le prêt de matériel

La commune gère l'aire d'accueil des gens du voyage pour le compte de la Communauté de Communes

L'intercommunalité aide les communes sur des projets d'investissement

- 30 K€ maximum par an, la commune sollicite ces fonds de concours chaque année

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VERS LES USAGERS

La communauté de communes est présente au quotidien pour les Tréviésois et prend en charge, par exemple, au titre de ses compétences

- La collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et la gestion de notre déchèterie
- L'eau et l'assainissement collectif et non collectif
- Le fonctionnement de la piscine
- La téléalarme pour les personnes isolées
- L'entretien du cours d'eau « Le Terrieu »
- Le RISE et l'espace numérique de travail pour l'insertion professionnelle
- Des subventions aux associations qui organisent des manifestations à dimension intercommunale
- L'ALSH 0 – 3 ans « Les Loulous du Pic »
- La zone d'activités des Avants

DES COMPÉTENCES COMMUNALES AU SERVICE DES TRÉVÉISOIS

La clause générale de compétence accorde aux communes une capacité étendue : élaboration des documents réglementaires d'urbanisme, logement, gestion des écoles élémentaires et primaires, gestion des équipements culturels et sportifs, soutien aux associations, sécurité et prévention publique, action sociale, propreté des espaces publics et entretien de la voirie, état civil et cimetières, actions en matière d'environnement, de sauvegarde du patrimoine et de transition écologique.

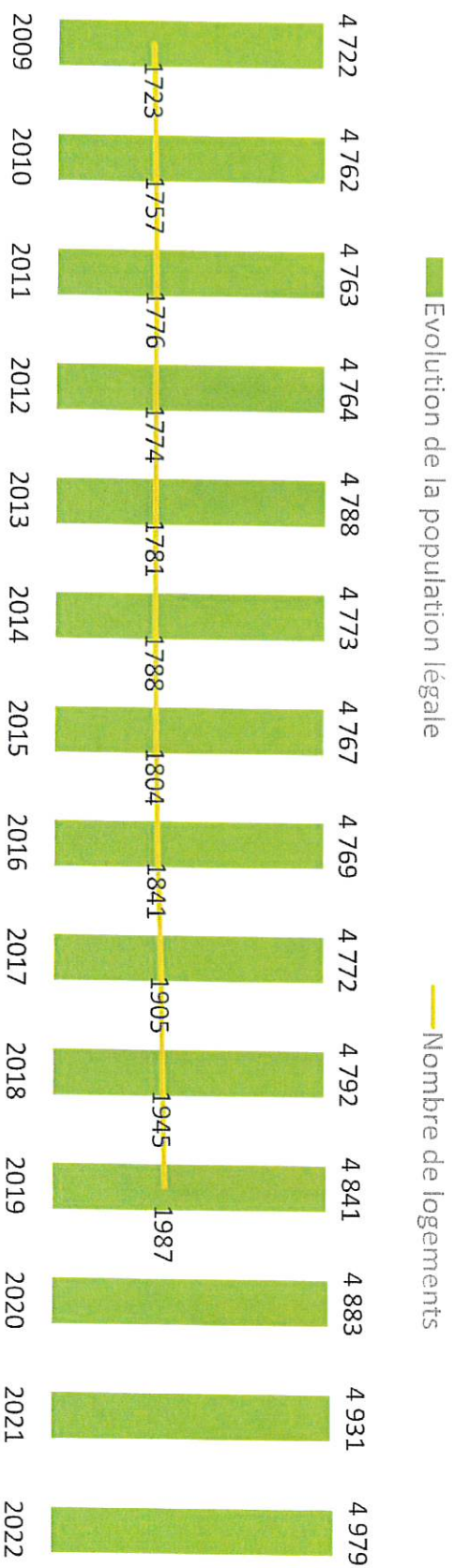
LA COMMUNE DE SAINT MATHIEU DE TRÉVIER

Un environnement préservé
Une urbanisation inférieure à 10%
du territoire
Une évolution démographique
maîtrisée

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

LA DÉMOGRAPHIE

Evolution de la population légale et du nombre de logements

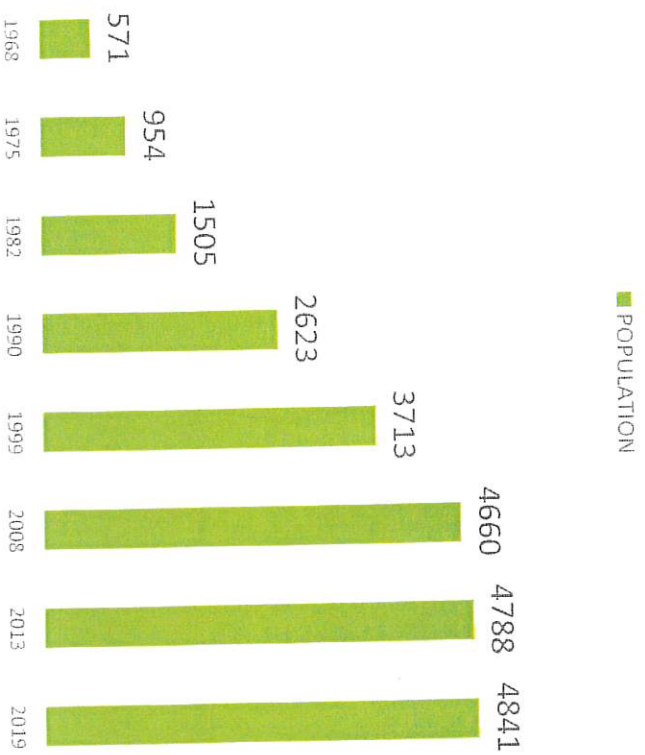


Entre 2021 et 2022, la population a augmenté de 1% ce qui reste inférieur aux prévisions du SCOT (+1,5%).

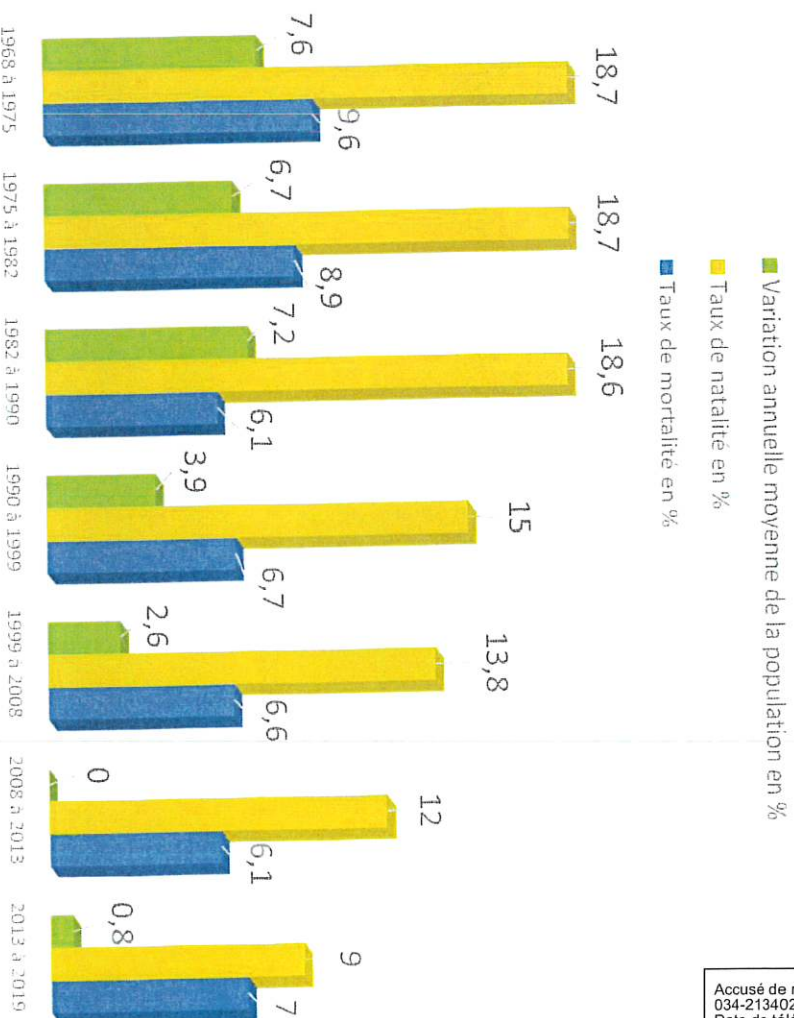
Les nouveaux arrivants compensent tout juste les départs

LA DÉMOGRAPHIE

POPULATION HISTORIQUE DEPUIS 1968 (données INSEE)



INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES EN HISTORIQUE DEPUIS 1968 (source INSEE)



LES EFFECTIFS SCOLAIRES

Evolution des effectifs scolaires



- 7 classes, 166 élèves à l'école maternelle « Les Fontanilles », 23,7 enfants/classe en moyenne
- 13 classes, 335 élèves à l'école élémentaire « Agnès Gelly », 25,8 enfants/classe en moyenne



BILAN FINANCIER PROVISOIRE DE L'EXECUTION DU BUDGET 2022

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

RÉSULTAT PROVISOIRE 2022

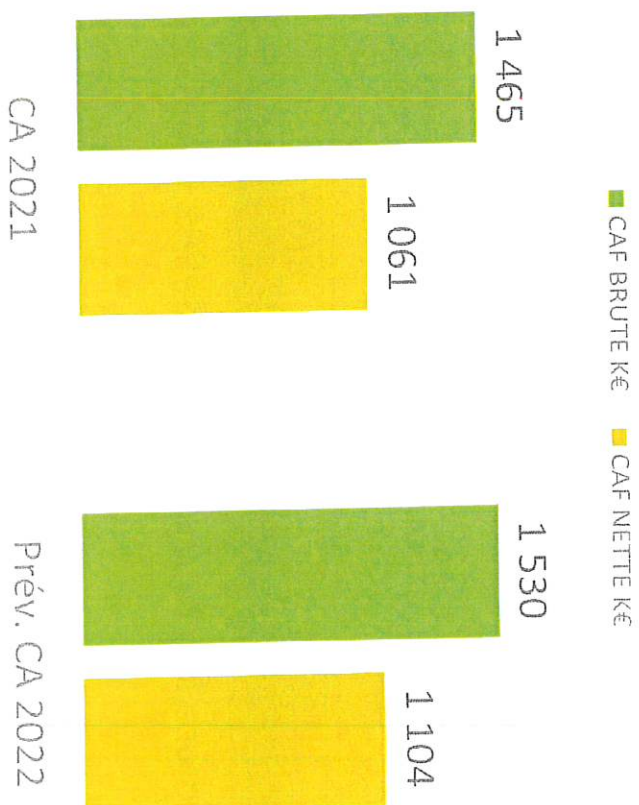
Les résultats définitifs de l'année 2022 sont estimés. La commune devrait atteindre un résultat de 898 K€ en fonctionnement et -88 K€ en investissement.

Ces données financières seront affinées pour le vote du budget après la clôture des comptes.

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
REALISE 2022	4 078	4 976	898
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2021		207	207
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022	4 078	5 183	1 105
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
REALISE 2022	2 212	2 124	-88
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2021		803	803
RESTES A REALISER 2022	435	194	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022			715
RESULTAT CUMULE	2 647	3 121	

PRÉVISIONNEL DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT 2022

- Le prévisionnel de la CAF progresse, avec l'augmentation de la fréquentation des services péri et extrascolaires et le dynamisme des bases d'imposition foncière.





ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

Les **recettes réelles de fonctionnement** sont évaluées avec prudence à 4 731 K€, ce qui les positionne à un niveau proche du montant voté au budget 2022 soit + 3 % de BP à BP.

Malgré les efforts de gestion qui sont poursuivis pour permettre de contenir l'évolution des charges courantes, les prévisions de **dépenses réelles de fonctionnement** sont en augmentation de 6 % de BP à BP et sont portées à 3 747 K€. Ces dépenses sont impactées par la crise de l'énergie et l'augmentation du point d'indice des salaires.

LE
FONCTIONNEMENT
Regroupe toutes les opérations
nécessaires à la gestion courante
des services de la commune

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES (EN K€)

CHAPITRES	BP+DM 2022	PREV. 2023	ECART	Evolution prévisionnelle
013 - Atténuations de charges	43	30	-13	Estimation prudente car remboursements non connus à ce jour.
70 - Produits des services	336	350	14	+4% : hausse de la fréquentation des activités péri et extrascolaires
73 - Impôts et taxes	3 325	3 442	117	+3% : revalorisation par l'Etat des valeurs locatives
74 - Dotations, subventions et participations	737	750	13	+2% : augmentation des prestations CAF sur les ALSH et les ALP.
75 - Autres produits de gestion courante	147	155	8	+5% : augmentation des locations de la salle des Familles et du coworking
77 - Produits exceptionnels	4	4	0	
TOTAL DES RECETTES REELLES	4 592	4 731	139	
042 - Opér. d'ordre de transfert entre les sections	13	5	-8	Travaux en régie
TOTAL GENERAL HORS REPORT DE RESULTAT	4 604	4 735	132	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	207	294	87	
TOTAL CUMULE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 812	5 030	218	

ÉVOLUTION DES BASES DE LA FISCALITÉ (EN K€)

Les bases d'imposition sont déterminées par les services fiscaux selon des règles nationales qui résultent de décisions législatives

Taxe	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
TH	944	952	995	1 009	1 028	1 075	1 130		
TFB	1 126	1 145	1 198	1 226	1 253	1 299	1 341	2 488	2 588
TFNB	42	42	42	43	45	49	49	49	54
TOTAL	2 112	2 139	2 235	2 278	2 326	2 423	2 520	2 488	2 642

L'évolution du produit de la Fiscalité Locale a progressé entre 2014 et 2022, cela s'explique par les variations nominales des bases d'impositions prévues par les lois de finances ainsi que de nouvelles constructions.

Les taux d'imposition resteront inchangés pour 2023 :

Taxe Foncière Bâti	Taxe Foncière Non Bâti
46,09	106,09

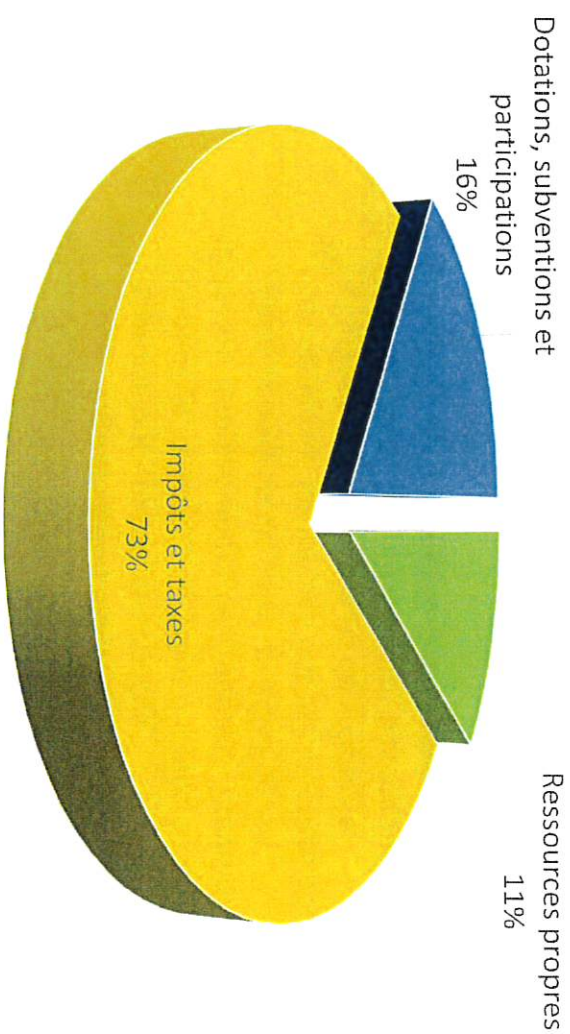
Nous n'avons pas augmenté les taux communaux d'imposition depuis 2001

RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES

La commune a développé ses ressources.

Les produits issus des services et des locations de biens communaux représentent désormais 11 % des recettes.

Cette politique a permis de faire face aux baisses de dotations de l'Etat et surtout de ne pas augmenter les taux d'imposition.



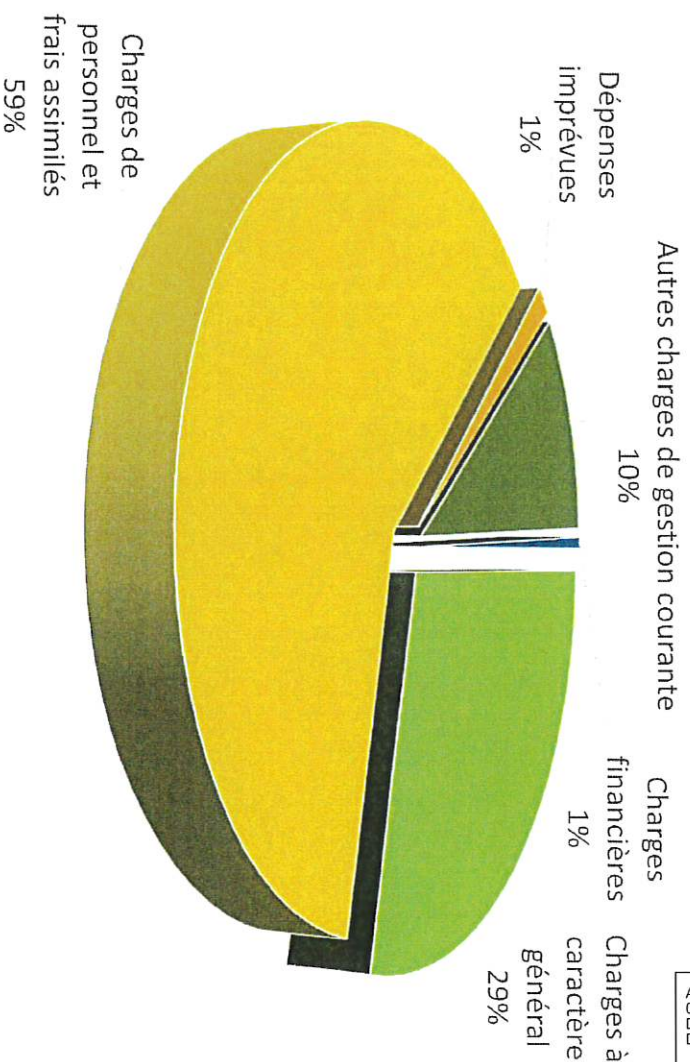
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES (EN K€)

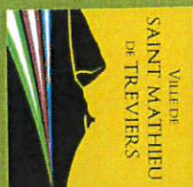
CHAPITRES	BP+DM 2022	PREV. 2023	ECART	Evolution prévisionnelle
011 - Charges à caractère général	939	1 080	141	+13% : augmentation des coûts énergétiques et approvisionnements et services
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 175	2 225	50	Impact de la hausse du point d'indice en 2022 limité par le non remplacement de 2 départs. Prévision d'augmentation du point en 2023 de 2%.
022 - Dépenses imprévues	0	50	50	Ces dépenses imprévues ont été inscrites pour faire face à l'inflation et aux besoins de solidarité
65 - Autres charges de gestion courante	374	371	-3	Les dépenses du CCAS n'ayant pas augmenté, le montant de la subvention est ramené au niveau d'avant crise sanitaire
66 - Charges financières	32	19	-13	-66% lié à une dette vieillissante et des emprunts qui arrivent à terme
67 - Charges exceptionnelles	10	2	-8	Prévisionnel annulation de titres sur exercices antérieurs
TOTAL DES DEPENSES REELLES	3 530	3 747	217	
68 - Dotations aux amortissements et prov.	4	6	2	Provisions pour créances douteuses 25% N-2
042 - Opér. d'ordre de transfert	680	680	0	Dotations aux amortissements
TOTAL GENERAL HORS REPORTS DE RESULTAT	4 214	4 433	219	
023 - Virement à la section d'investissement	597	597	0	
TOTAL CUMULE	4 812	5 030	219	

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES

Les charges de personnel restent la dépense la plus importante de la collectivité, près de la moitié des agents travaillent pour les écoles et la jeunesse.

Les intérêts de la dette sont au plus bas niveau et représentent 1%. La collectivité a les marges de manœuvres suffisantes pour lancer ses grands projets culturels, sportifs et de renforcement de l'activité économique.

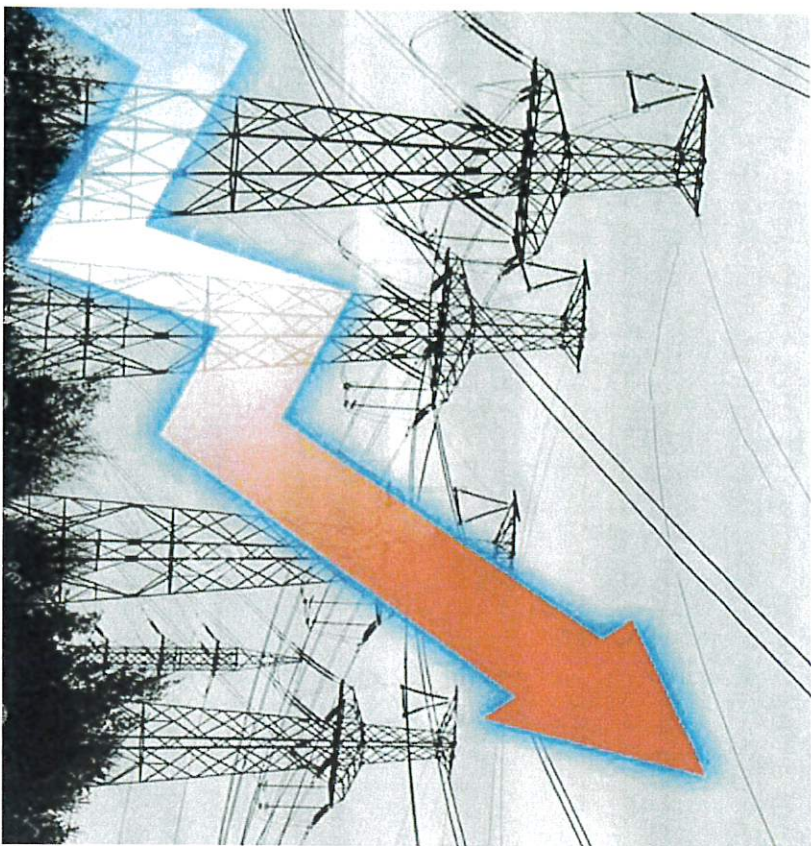




VILLE DE
SAINT MATHIEU
DE TREVIER

CRISE ÉNERGÉTIQUE

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022



Malgré l'engagement depuis plusieurs années dans une politique de réduction de ses consommations d'énergie, la commune va devoir faire face à une importante augmentation de ses dépenses énergétiques.

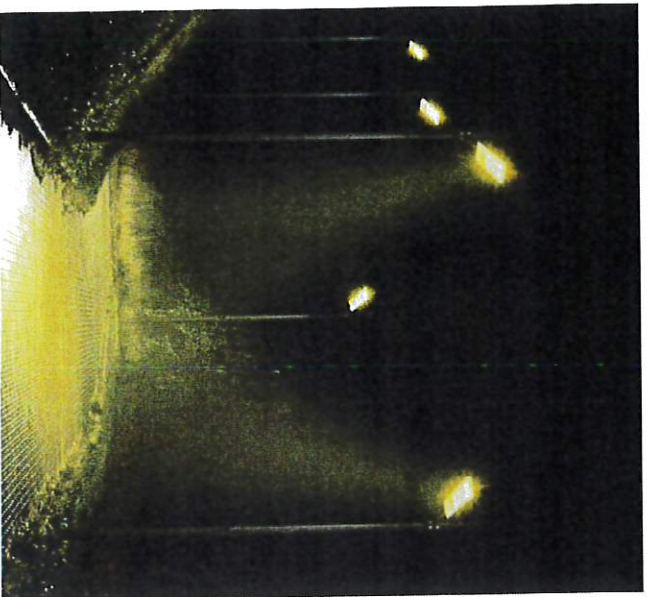
PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

- Extinction de l'éclairage public : depuis le 5 janvier 2022, l'extinction de l'éclairage public se faisait de minuit à 5h (hors axes principaux). Depuis le 7 octobre 2022, l'extinction est avancée à 22h30 et elle concerne désormais l'ensemble de la voirie communale, ainsi que les trois panneaux d'information électroniques.
- Régulation du chauffage des bâtiments communaux : Les bâtiments chauffés sont régulés à 19°C en période d'occupation. La température est réduite à 16°C en inoccupation temporaire et à 8°C (hors gel) en cas de non-utilisation.
- Arrêt du chauffage dans les salles de grand jeu : Le chauffage de la grande salle de la Halle des Sports, ainsi que de la salle d'escalade du Complexe Sportif des Champs Noirs est mis à l'arrêt (8°C - hors gel).
- Limitation de la production d'eau chaude sanitaire : dans le cas d'une production électrique par stockage (cumulus) et lorsque l'usage est faible et non indispensable, les ballons électriques sont éteints. Cette mesure concerne : la mairie, la salle des Familles hors occupation, le Galion et la salle Jan Bonal.
- Coupure des veilles et appareils électriques : dans tous les bâtiments communaux, des systèmes de coupure des appareils électriques sont à l'étude, de la simple multiprise avec interrupteur à des éléments plus centralisés.

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE (SUITE)

- Réduction de la saison de chauffe de certains bâtiments : les locaux énergivores de par le volume à chauffer ne seront pas utilisés en période de grand froid (Salle Jan Bonal, Galion, Halle des Sports).
- Sensibilisation des usagers : les Tréviésois et usagers des bâtiments communaux sont et seront sensibilisés aux économies d'énergie (atelier de sensibilisation et exposition organisés mi-octobre, articles sur le Guetteur, affiches dans les bâtiments, etc.).
- Changement de l'éclairage des équipements sportifs : les éclairages sportifs sont des postes de consommation importants. La rénovation de l'éclairage en LED des salles de la halle des sports des Champs Noirs a été réalisée durant les vacances d'automne. La rénovation des éclairages du terrain de foot, de la piste d'athlétisme, des courts de tennis, du boudodrome et des arènes est à l'étude.
- Programme pluriannuel de rénovation : la réflexion pour améliorer la performance énergétique des bâtiments à plus long terme continue (travaux d'isolation, développement du photovoltaïque...).
- Suivi des consommations et évaluation des mesures : afin d'évaluer l'impact des actions mises en place, la commune travaille avec ses fournisseurs d'énergie pour exploiter les données et optimiser la consommation énergétique de ses bâtiments.

ÉCLAIRAGE PUBLIC



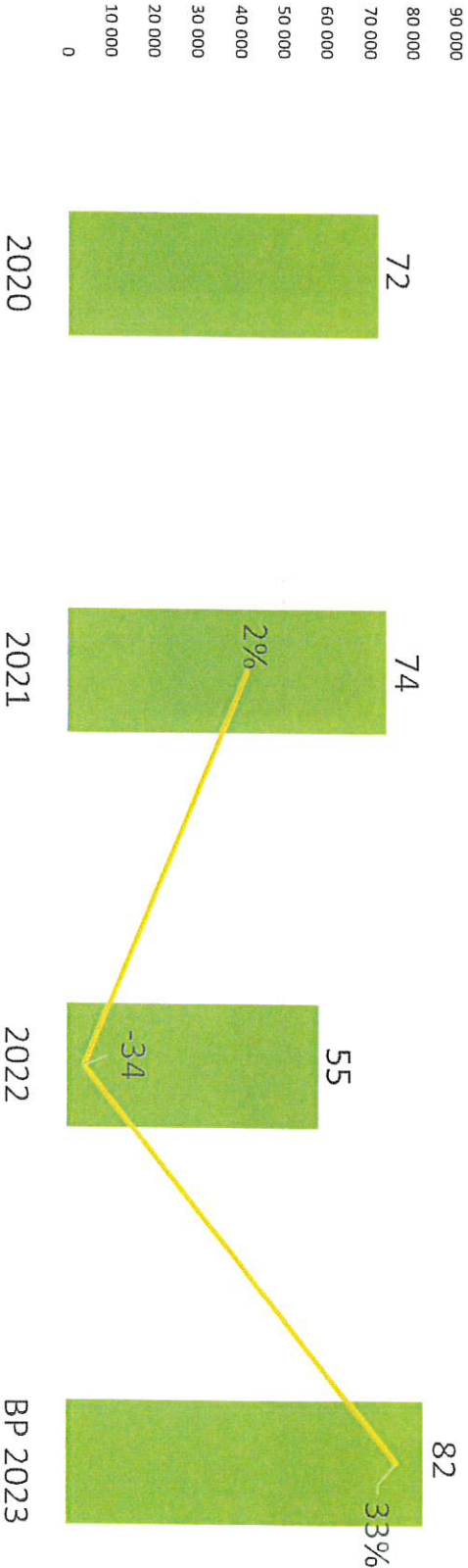
La commune dispose de 1 177 points lumineux.

En 2021, l'éclairage public représentait 58 % de la facture totale d'électricité de la collectivité.

Un programme a été lancé depuis plusieurs années afin de remplacer les ampoules en LED qui comportent les avantages suivants :

- ✓ Une longue durée de vie pouvant aller jusqu'à 30 000 heures, contre 1 000 heures pour l'éclairage classique.
- ✓ Une consommation moins importante que les lampes halogènes.
- ✓ Des remplacements d'éclairage moins fréquents grâce aux lampes dernière génération plus résistantes aux intempéries.
- ✓ Un geste pour la planète avec une collecte et un recyclage facilités des ampoules usagées.

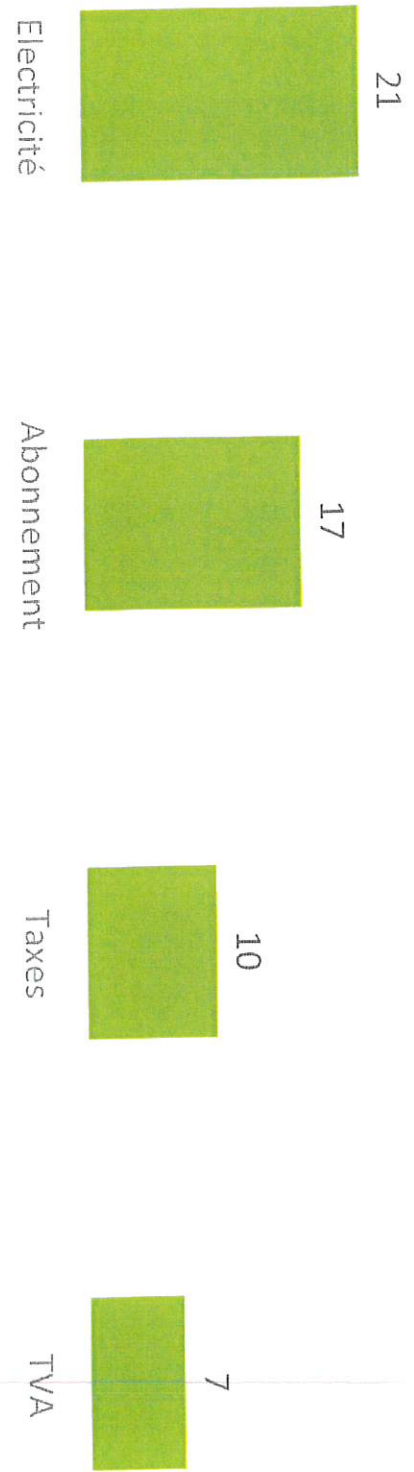
ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC (K€)



En 2022, l'extinction nocturne a permis une diminution des dépenses de -34%
L'augmentation du prix de l'énergie prévue en 2023 va générer une hausse de +33%.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

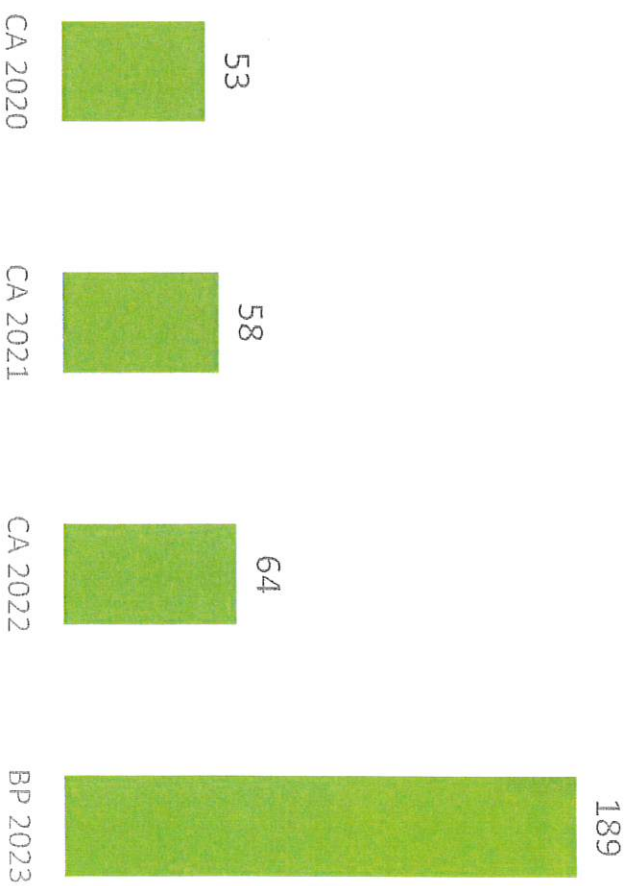
Décomposition de la dépense d'éclairage public en 2022 : 55 K€



Les frais relatifs aux abonnements, taxes et TVA représentent 61% des dépenses.
L'énergie représente seulement 39% des dépenses.

ÉLECTRICITÉ : BÂTIMENTS PUBLICS

Evolution des dépenses d'électricité des bâtiments
publics en K€

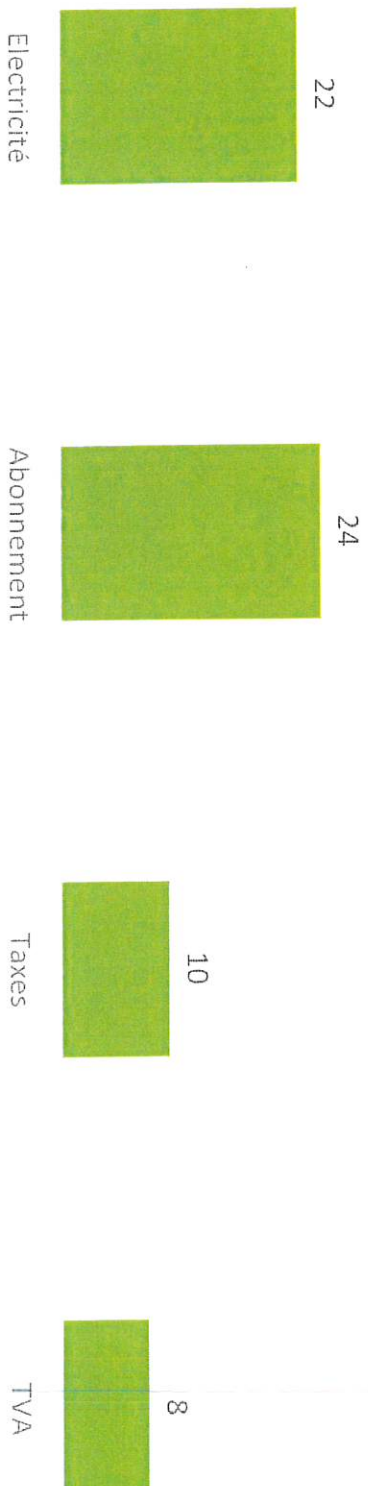


Notre fournisseur d'électricité a prévu une hausse de +422% à +533% de nos consommations soit une dépense prévisionnelle totale de 194 K€.

Le plan de sobriété mis en place au mois de novembre et pour toute l'année 2023 va permettre de réduire la hausse prévue par le fournisseur de 5 K€.

ÉLECTRICITÉ : BÂTIMENTS COMMUNAUX

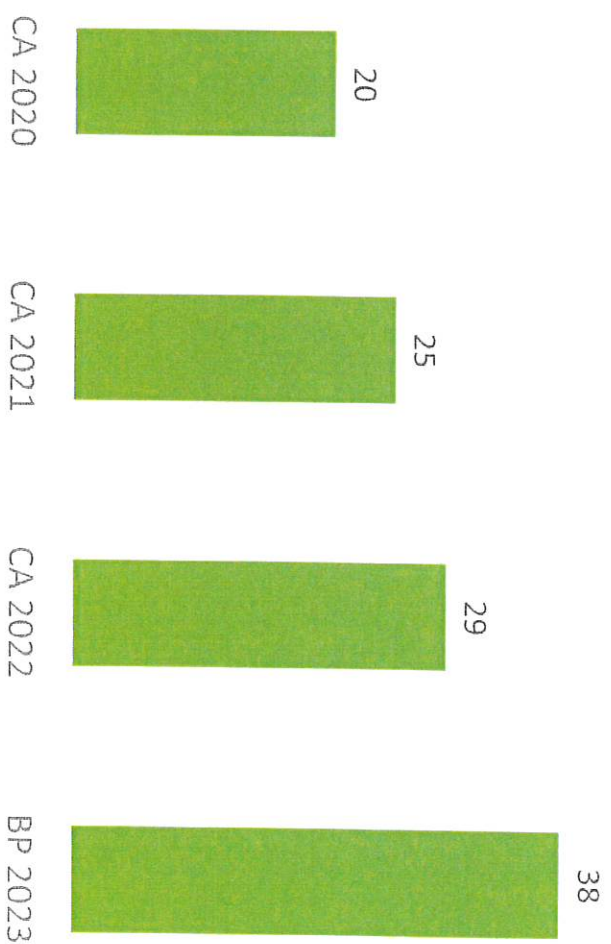
Détail des dépenses de fournitures électriques des bâtiments communaux en K€



Les frais relatifs aux abonnements, taxes et à la TVA représentent 66% des dépenses.
La consommation d'électricité représente 34% des dépenses.

COMBUSTIBLES : BÂTIMENTS COMMUNAUX

Evolution des dépenses en combustibles en K€



Notre fournisseur de gaz a évalué la consommation pour 2023 à 48 K€.

Le plan de sobriété mis en place devrait permettre une diminution de ces prévisions de -21%.



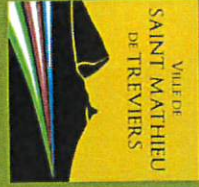
L'ENVIRONNEMENT

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

ACTIONS 2023



- Poursuite de la gestion durable des espaces verts.
- Maintien d'un fauchage raisonné afin de préserver la biodiversité.
- Mise à disposition des administrés de trois composteurs collectifs.
- Rucher municipal : convention d'entretien avec un apiculteur et animations annuelles.
- Convention LPO / préconisations 2023 : poursuite de la gestion des espaces verts.
- Animations, exposés, conférences.



L'INVESTISSEMENT

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

LES SUBVENTIONS PRÉVISIBLES EN 2023 EN K€

NOUVELLES INSCRIPTIONS		RAR 2022	
OBJET	MONTANTS	OBJET	MONTANTS
Département : Voirie Cami Del Ormeu	80	Département : solde réhabilitation centre ancien	83
Département : Voirie av. des Romarins partie basse	80	Région : MO création Halles Gourmandes	3
Région : équipement Police Municipale	6	Agence de l'Eau : MO création cour Oasis	6
Département : Aire de Lancyre	15	Préfecture de l'Hérault : Travaux création cour Oasis	15
Département : construction d'un gymnase	200	Département : agrandissement locaux Tennis Club	80
CCGSL : Voirie Cami de las Oliveidas	30	Etat : Vidéo Projecteur école Gelly	7
Département : Salle d'exposition	0		
Département : travaux écoles Gelly et Fontanilles	0		
DETR : travaux écoles Gelly et Fontanilles	0		
Département : éclairage sportif	0		
Région : construction gymnase	0		
Etat : Fonds vert	0		
TOTAL	411	TOTAL	194

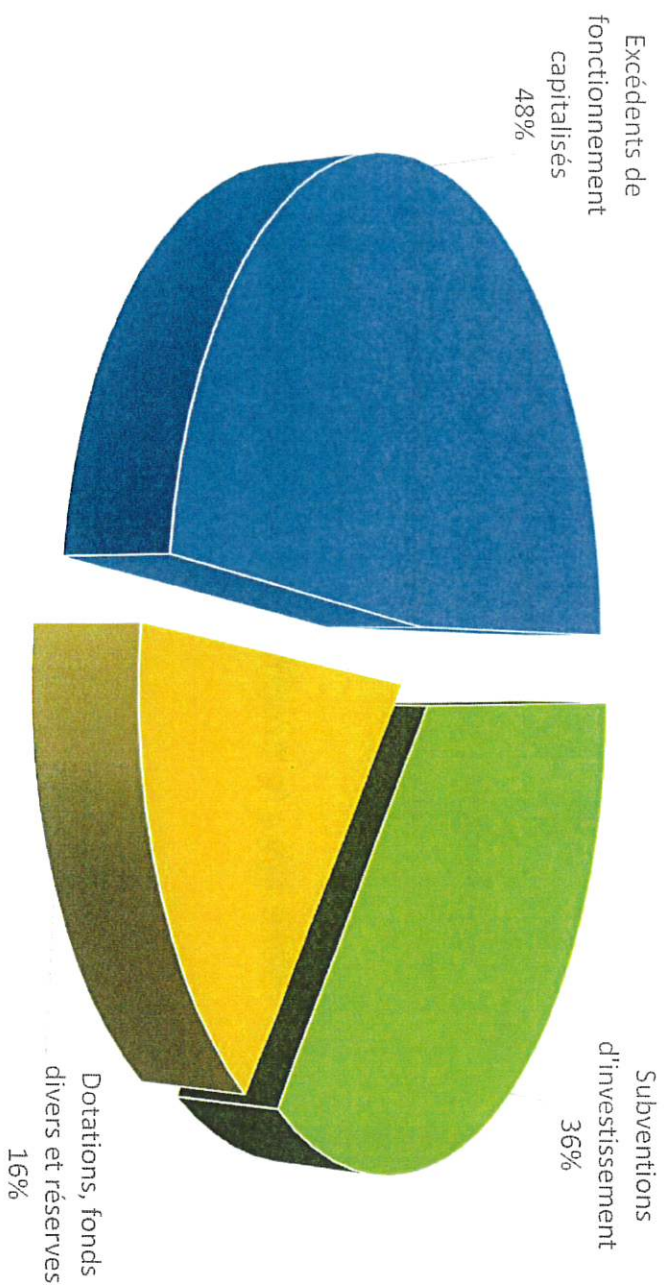
Par prudence les subventions qui seront sollicitées et dont l'obtention est incertaine à ce jour sont inscrites à zéro.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES EN K€

CHAPITRES	BP + DM 2022	RAR 2022	BP 2023	TOTAL BP 23
13 - Subventions d'investissement	714	194	411	605
16 - Emprunts et dettes assimilées				
165 - Dépôts et cautionnements reçus	8			
10 - Dotations, fonds divers et réserves	270		265	265
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	853		811	811
Total des recettes réelles d'investissement	1 845	194	1 487	1 681
021 - Virement de la section de Fonctionnement	597		597	597
040 - Opérations d'ordres entre les sections	680		680	680
041 - Opération patrimoniales	147		5	5
Total général	3 270	194	2 769	2 963
001 - Solde d'exécution positif reporté	803		715	715
Total cumulé	4 072	194	3 484	3 678

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES



Le budget d'investissement s'équilibrerait à environ 3,7 M€ avec
des opérations nouvelles pour 2,9 M€.

Les priorités s'articulent autour de la réalisation de nos engagements, en prenant en compte des mesures nécessaires pour réduire l'impact de la crise énergétique.

Des projets pluriannuels majeurs seront terminés en 2023. Nous pouvons démarrer de nouveaux projets structurants pour notre commune et le territoire intercommunal. Ils seront soigneusement étudiés pour limiter les coûts de fonctionnement et réduire leur impact environnemental.

L'INVESTISSEMENT
à vocation à enrichir ou modifier le
patrimoine de la collectivité

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

La **préservation de l'environnement et la transition écologique** sont des sujets d'intérêt commun que nous jugeons prioritaires.

C'est pour cela que nous sommes engagés dans une démarche de protection de notre environnement. Les actions menées allient **investissements durables et fonctionnement responsable**.

Nos projets intègrent également une **dimension pédagogique et éducative** pour que chacun prenne conscience de la vulnérabilité de notre environnement et de la nécessité de le préserver.

ENVIRONNEMENT
ET TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Estimation 2023 : 327 K€

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE ET PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Accusé de réception en préfecture
034-21340276 1-2022-1227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception en préfecture : 27/12/2022

Renforcement du plan pluriannuel de remplacement des vieux **éclairages publics** énergivores par de la LED et poursuite de l'extinction nocturne en concertation avec les administrés qui seront consultés sur ce dispositif au printemps. Cette mesure a un impact positif sur la vie animale nocturne.

Le budget est plus que doublé en 2023

Les sites retenus sont :

- Cami del Ormeu
- Les Avants : poste Romarin



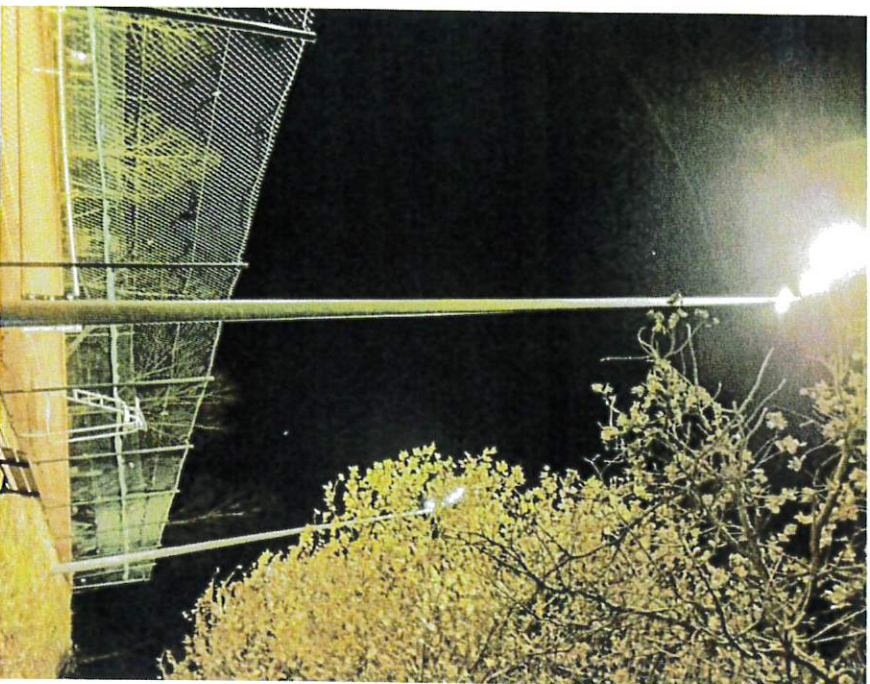
RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE ET PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

Les **éclairages extérieurs sportifs** énergivores seront remplacés par des projecteurs à LED.

Les sites retenus sont :

- Le stade du complexe sportif des Champs noirs
- La piste d'athlétisme
- Les terrains de tennis
- Le boulodrome André Mézy
- Les Arènes



RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE ET PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

Passage en éclairage LED

- Les luminaires des salles qui accueillent le public **au rez-de-chaussée** de la **médiathèque** seront remplacés par des éclairages plus performants à faible consommation
- Les éclairages des **logements communaux de la Fontaine Romaine** seront également remplacés

Ces mesures s'inscrivent dans le plan pluriannuel d'économie d'énergie.



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Poursuite du plan d'action concerté et préconisé par la LPO afin de sauvegarder et reconstituer des réserves de biodiversité, accompagner et former aux nouvelles pratiques de gestion écologique, connaître et faire connaître la biodiversité de notre territoire.

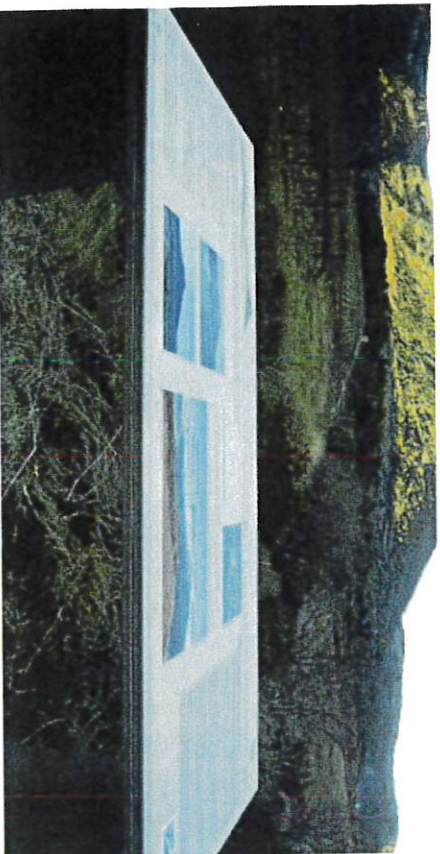
En 2023 une **structure bois et branches** sera réalisée **pour accueillir la petite faune et les insectes**.

L'objectif est de sensibiliser le public à la préservation de la biodiversité, enjeu majeur pour l'avenir.



CONNAISSANCE DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022



Après le parcours des Avants, un deuxième **circuit de découverte** de la faune et de la flore sera réalisé autour du Terrieu.

Le plan de cette petite randonnée sera accessible sur le site de la commune, des panneaux informatifs et pédagogiques seront implantés le long du parcours.

CONFORT D'ÉTÉ DANS LES ÉCOLES

Nous avons fait le choix en concertation avec les parents d'élèves et les directions d'établissements de climatiser uniquement les salles polyvalentes, les restaurants scolaires et le mazet enfants pour offrir aux élèves des moments de fraîcheur dans la journée.

Aujourd'hui, cela n'est plus suffisant, les fortes chaleurs de l'été 2022 et les prévisions à venir nécessitent de prendre des mesures supplémentaires.

Une étude menée en 2022 oriente nos choix pour **améliorer le confort dans les classes**.

ÉCOLES ET
JEUNESSE

Estimation 2023 : 201 K€

CONFORT D'ÉTÉ DANS LES ECOLES



- Un programme pluriannuel de limitation des apports solaires par la pose de casquettes, brises soleil, volets, films occultants, végétalisation, sera mis en place et des subventions seront sollicitées.
- Un système de brasseurs d'air sera installé dans le bâtiment principal d'Agnès Gelly, les bâtiments annexes ont été équipés en 2022 de systèmes réversibles.
- Un dispositif de climatisation avec gestion centralisée à distance pour maîtriser la consommation d'énergie sera privilégié à Fontanilles. Il ne sera mis en fonction qu'en cas de forte chaleur.

RÉNOVATION DU MAZET ENFANTS

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

Façades

- La **rénovation des façades** de ce bâtiment est devenue nécessaire, elle permettra de renforcer l'isolation thermique par l'extérieur. Les boiseries seront également traitées.

Cette opération s'inscrit dans le plan pluriannuel d'économies d'énergies.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

- Une **enveloppe financière** est réservée **pour les projets** qui naitront de cette instance : équipements, travaux...



RÉHABILITATION DE SAINT MATHIEU : DERNIÈRE PHASE

Ce projet de grande ampleur touche à sa fin. **Merci aux habitants de Saint Mathieu** d'avoir subi avec bienveillance les nuisances liées aux travaux. Le quartier va retrouver sa beauté et sa quiétude dans le courant de l'année.

PRÉSERVATION ET
VALORISATION DE
SAINT MATHIEU

Dernière phase

Estimation 2023 : 235 K€

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022



Cami de las Oliveidas

Reprise de la chaussée,
organisation du stationnement

Aire de Lancyre

La circulation et le
stationnement des véhicules
vont être organisés. Le
revêtement du sol sera repris
et la bande roulante réalisée
en béton désactivé. Les places
de parking ne seront pas
imperméabilisées.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception en préfecture : 27/12/2022

CAMI DE LAS OLIVEIDAS – AIRE DE LANCYRE

RÉHABILITATION

Les priorités de ce programme d'aménagement vont permettre
d'améliorer la circulation et le stationnement des véhicules tout
en prenant en compte la sécurité des piétons.
Pour 2023, trois secteurs ont été retenus.

AMÉNAGEMENTS URBAINS ET PAYSAGERS VALORISATION DU PATRIMOINE

Estimation 2023 : 630 K€

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

AMÉNAGEMENTS URBAINS ET PAYSAGERS : QUARTIER GRAND COEUR

Cami del Ormeu

- Reprise intégrale de la chaussée et des espaces piétons
- Un parking public sera aménagé



Accusé de réception
034-213402761-2
Date de télétransmission
27/12/2022
Date de réception
27/12/2022

AMÉNAGEMENTS URBAINS ET PAYSAGERS : QUARTIER LES AVANTS

Avenue des Romarins

- Rénovation de la chaussée sur la partie basse de l'avenue
- Le carrefour sera réorganisé pour sécuriser la circulation

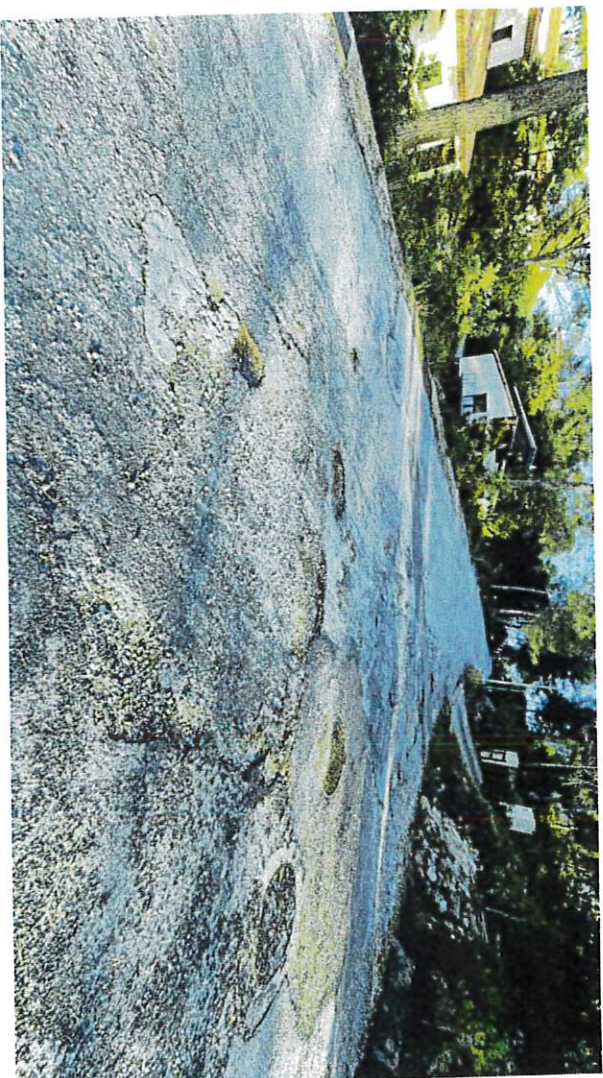


Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

AMÉNAGEMENTS URBAINS ET PAYSAGERS : QUARTIER POUROLS

Rue du Truc d'anis

- Amélioration de l'écoulement des eaux de pluie
- La chaussée sera reprise



Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022



Lancyre



Mascia



Cami de las Oliveidas

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

VALORISATION DU PATRIMOINE

3 CROIX DE CHEMIN SERONT REHABILITEES

La politique culturelle de Saint Mathieu de Trévi^rers s'appuie sur deux piliers que sont la médiathèque municipale Jean Arnal et les associations qui font la promotion des arts et des artistes.

Le développement des activités culturelles se heurte aujourd'hui à un manque d'équipements dédiés.

Notre programme a prévu trois aménagements majeurs pour satisfaire les besoins et développer des actions avec la Communauté de communes, le Département et la Région.

CULTURE

Estimation 2023 : 326 K€

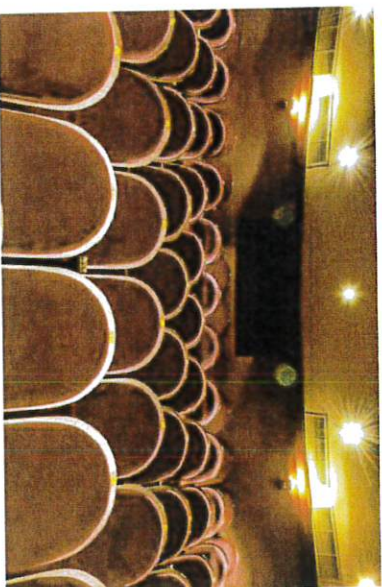
Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

SALLE D'EXPOSITION

- A la suite de l'étude de faisabilité commandée en 2022, l'équipe de maîtrise d'œuvre sera sélectionnée
- Un plan de financement sera établi et des subventions seront sollicitées
- Les plans seront réalisés pour déposer un permis de construire
- Les travaux pourraient démarrer en fin d'année

SALLE DE SPECTACLE

- A l'instar d'autres communes, nous allons étudier la possibilité de donner une nouvelle vie à notre salle polyvalente située en cœur de village, à proximité des parkings. Cette option pourrait permettre de réaliser une salle de spectacle tout en restant économe de l'argent public.
- Si l'étude de faisabilité est concluante, il est prévu de choisir l'équipe de maîtrise d'œuvre en 2023 pour concevoir le projet et demander des subventions.
- L'aménagement intégrera toutes les mesures nécessaires pour que le coût de fonctionnement soit réduit. Il sera étudié la possibilité de produire l'énergie dont le bâtiment a besoin.
- L'équipement devra pouvoir accueillir 300 spectateurs, disposera d'un espace scénique, de loges, de locaux techniques et d'une régie.
- L'accueil du public s'organisera dans un espace mutualisé avec le futur gymnase.
- Ce projet est mené en concertation avec les futurs utilisateurs qui ont été associés à la définition du besoin.

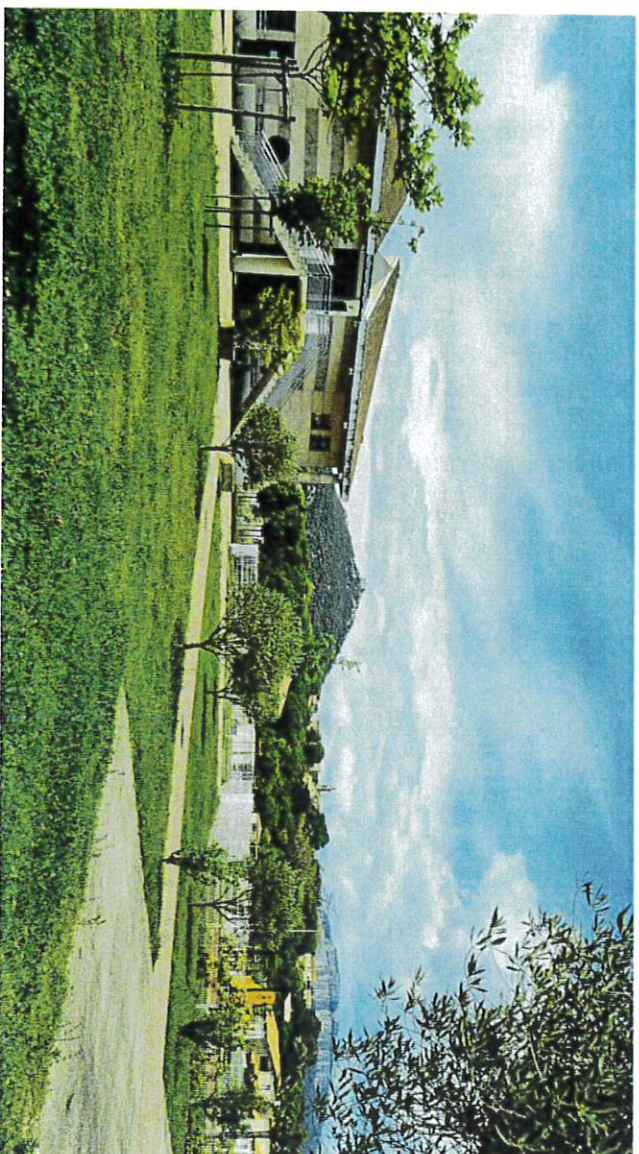


DÉVELOPPEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE

Aménagements extérieurs : phase 1

Acquisition et installation de mobilier adapté et ludique pour développer des activités culturelles en extérieur : lecture, jeux, animations...

L'espace sera végétalisé et ombragé.



Le sport est une compétence majeure de la commune et il est de notre devoir de permettre aux adhérents de pratiquer dans de bonnes conditions d'accueil et de sécurité.

Tous les aménagements que nous réalisons sont étudiés pour limiter les coûts de fonctionnement. La dimension environnementale est prise en compte dans les projets.

SPORT

Estimation 2023 : 856 K€

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE

Cette construction se situera en cœur de village contre le gailon et accueillera le sport scolaire et certains grands événements.

Le cahier des charges est le fruit de la réflexion qui a associé les clubs concernés :

- Le bâtiment sera équipé d'une salle multisports pour la pratique en compétition du foot en salle, du handball, du basketball et du volleyball
- Une tribune de 250 places sera aménagée pour l'accueil et la sécurité du public
- Une salle destinée aux sports de combat complètera cet équipement

En 2023

- L'équipe de maîtrise d'œuvre sera sélectionnée, les plans seront réalisés pour déposer un permis de construire. Les travaux préparatoires pourraient démarrer au dernier trimestre.

PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT DU GYMNASSE

Coût prévisionnel de l'équipement : 2,7 M€ TTC

- Subventions : 1,6 M€
- Participations : 0,5 M€
- Remboursement TVA : 0,4 M€
- Autofinancement : 0,2 M€

Travaux préparatoires : 0,3 M€ en autofinancement

EXTENSION DES CHAMPS NOIRS

Une nouvelle **clôture** sera posée du portail d'entrée jusqu'à la piste d'athlétisme ce qui permettra d'agrandir le parking.

Le **portail d'entrée** sera motorisé pour une fermeture automatique et améliorer la sécurité du site.



Accusé de réception en préfecture
034 243 10 761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

AGRANDISSEMENT DES LOCAUX DU CCAS

L'activité du CCAS nécessite un agrandissement de ses locaux pour **accroître l'espace de stockage des paniers solidaires**.

Une **boutique éphémère** viendra compléter l'activité de solidarité pour que les familles puissent s'équiper au moment de la rentrée scolaire et sportive, pour les cadeaux de Noël, les vêtements et le linge aux changements de saisons...

SOLIDARITE

Estimation 2023 : 50 K€

Le projet de halles gourmandes et de box de stockage sera finalisé en 2023 et travaillé avec les futurs commerçants et utilisateurs.

ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE ET
COMMERCES

Estimation 2023 : 60 K€

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

Nous avons désormais une équipe de 4 policiers municipaux, il faut renforcer les équipements spécifiques pour qu'ils puissent assurer leurs missions en toute sécurité.

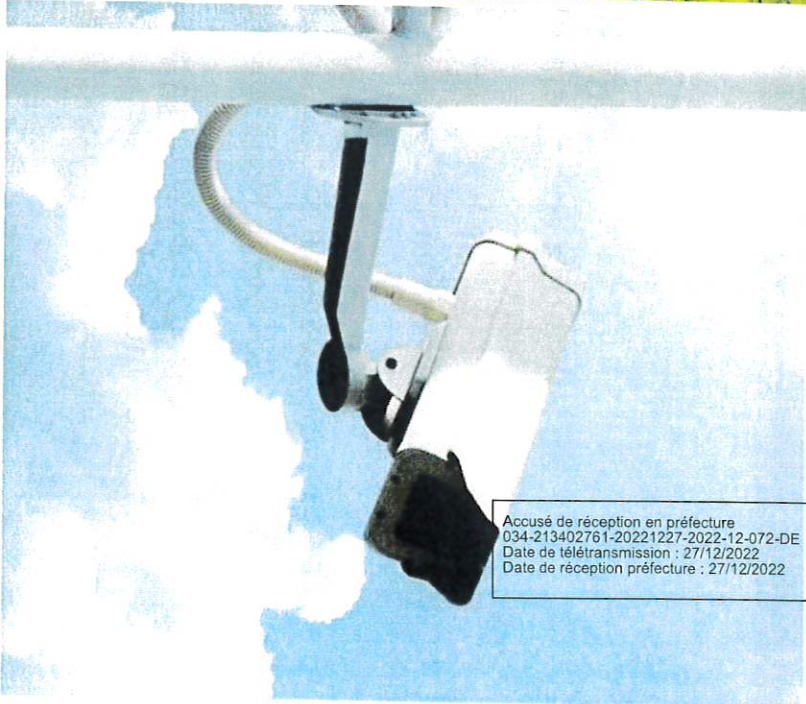
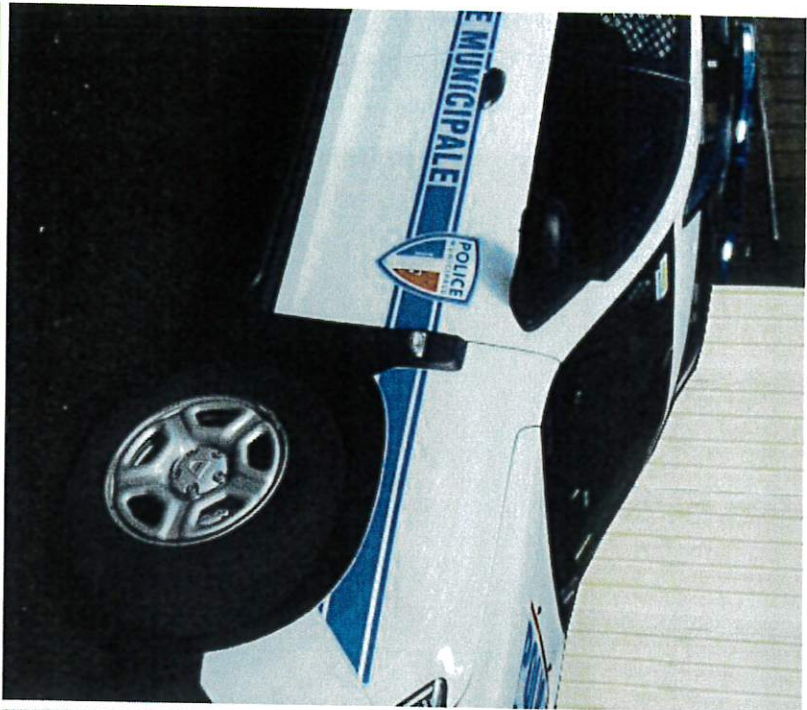
La **protection des personnes et des biens** est également au programme 2023 pour assurer la prévention et la sécurité des Tréviésois.

Un budget sera dédié aux **réunions de quartiers**, comme chaque année pour répondre au plus tôt aux besoins exprimés.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Estimation 2023 : 112 K€

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022



Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

SÉCURITÉ

DES EQUIPEMENTS POUR FAVORISER L'ACTION DE LA POLICE MUNICIPALE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

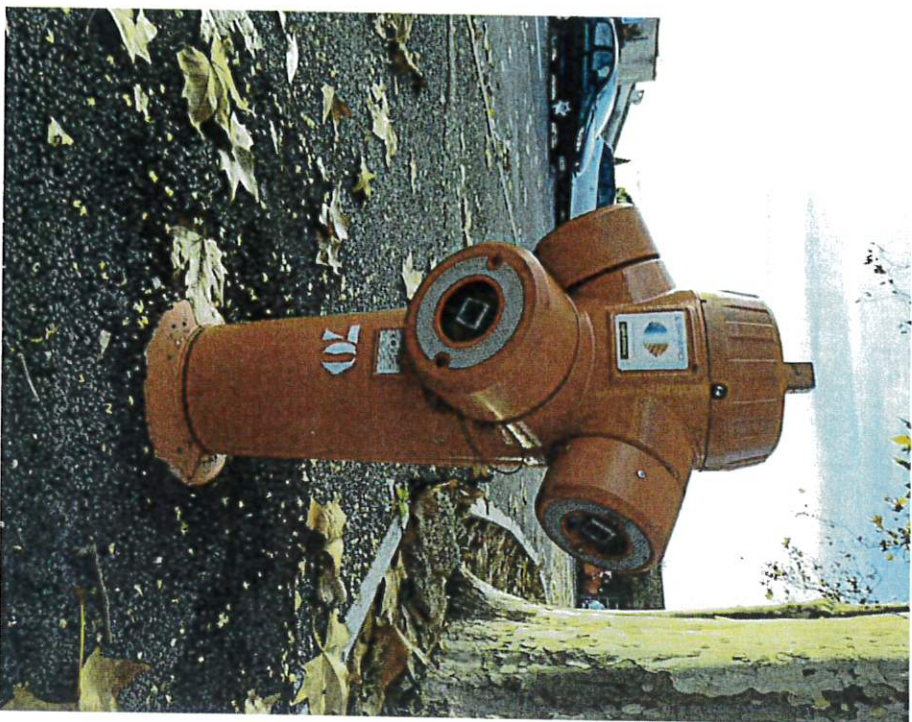
Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022



- **Signalisation horizontale**
(marquage au sol) pour sécuriser les déplacements piétons
- **Signalisation verticale :**
acquisition et installation de panneaux
- Acquisition et installation de **mobilier urbain**
- Acquisition de **panneaux de chantier**

PRÉVENTION INONDATION ET INCENDIE

- **Curage** des fossés et buses, avenue de Montpellier
- Remplacement de **poteaux incendie**
- Remplacement d'**extincteurs** dans les bâtiments communaux



Création d'un **site intranet** à destination du personnel communal

Informatique

Poursuite des préconisations du diagnostic sur les installations et équipements informatiques des services communaux et acquisition de matériel

Matériel services techniques

- Acquisition d'un tracteur multifonctions : ramassage des feuilles, gyrobroyeur, système de levage
- Acquisition de matériel et outillage divers

Matériel évènementiel

- Acquisition de tables pour le prêt aux associations
- Acquisition de barnums pour les manifestations communales

ÉQUIPEMENTS
TECHNIQUES
MUNICIPAUX
ET
AMÉNAGEMENTS
BÂTIMENTS

Estimation 2023 : 91 K€

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

ESTIMATION DES RESTES À RÉALISER EN K€

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

OPERATIONS		MONTANTS
ACTIVITES ECONOMIQUES COMMERCE		21
AMENAGEMENTS URBAINS ET PAYSAGER / VALORISATION DU PATRIMOINE		28
CULTURE		6
ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ECOLOGIQUE		104
EQUIPEMENTS TECHNIQUES MUNICIPAUX		14
SPORT ET ACTIVITES DE PLEINE NATURE		262
TOTAL		435

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES EN K€

CHAPITRES	BP + DM 2022	RAR 2022	BP 2023	TOTAL BP 23
20 - Immobilisations incorporelles	533	53	307	360
204 - Subventions d'équipement versées	142			
21 - Immobilisations corporelles	1 553	286	2 202	2 488
23 - Immobilisations en cours	1 248	96	380	476
10 - Dotations, fonds divers et réserves	3		1	1
1641 - Emprunts et dettes assimilées (rembst)	426		348	348
165 - Dépôts et cautionnements reçus	8			0
Total des dépenses réelles d'investissement	3 913	435	3 238	3 673
040 - Opérations d'ordres entre sections	13		5	
041 - Opérations patrimoniales	147			
Total cumulé	4 073	435	3 243	3 678

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022



LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

LA CAF PREVISIONNELLE

Le prévisionnel de la capacité d'autofinancement brute est légèrement inférieur au BP 2022, conséquence de l'inflation.

Grâce au désendettement, la capacité d'autofinancement nette augmente.





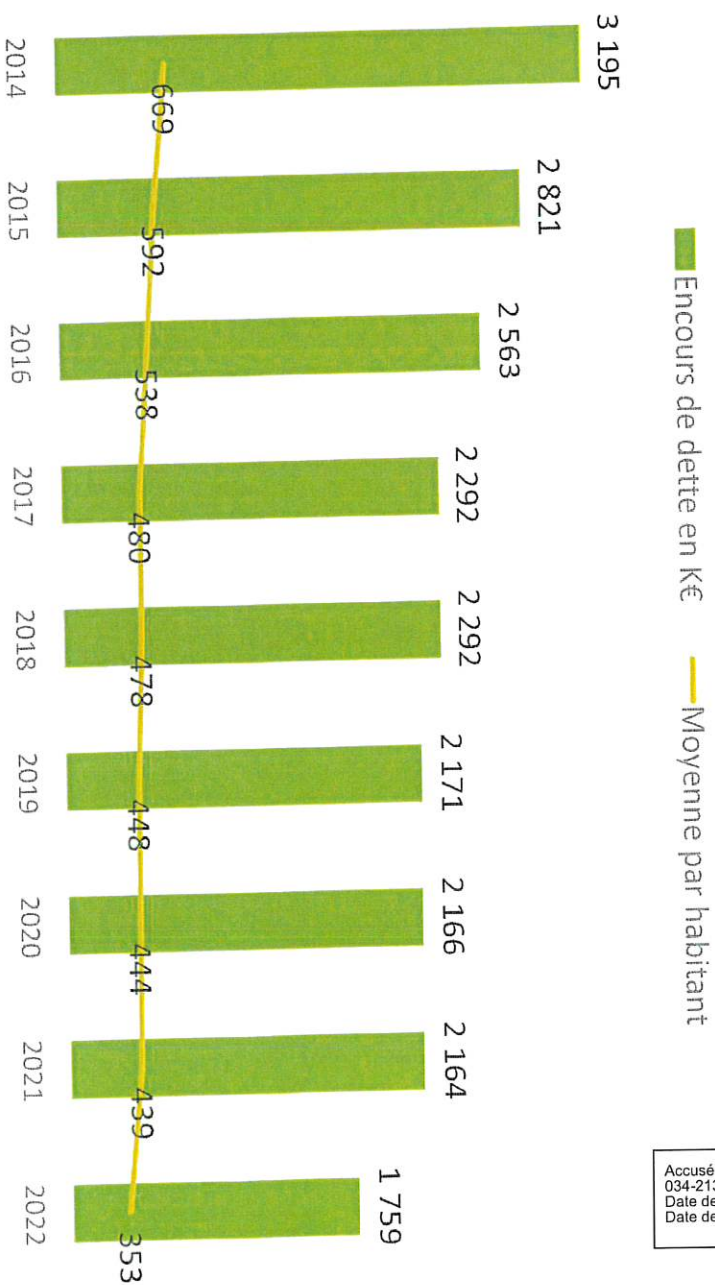
LA DETTE

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

ENCOURS DE LA DETTE PAR HABITANT

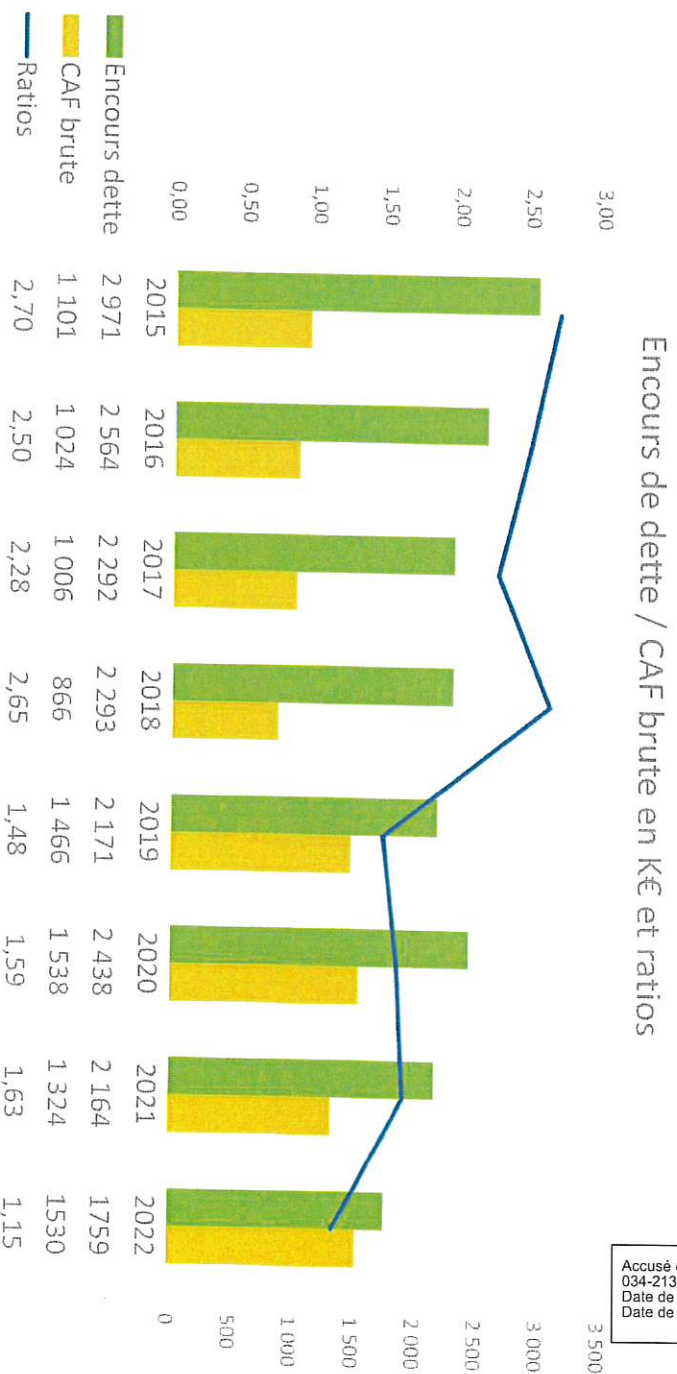
Désendettement

Grâce à la gestion vigilante du niveau d'endettement, la commune a des marges de manœuvre importantes pour les grands projets à venir



ÉVOLUTION DU RATIO DE DÉSENDETTEMENT

Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Il permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute.



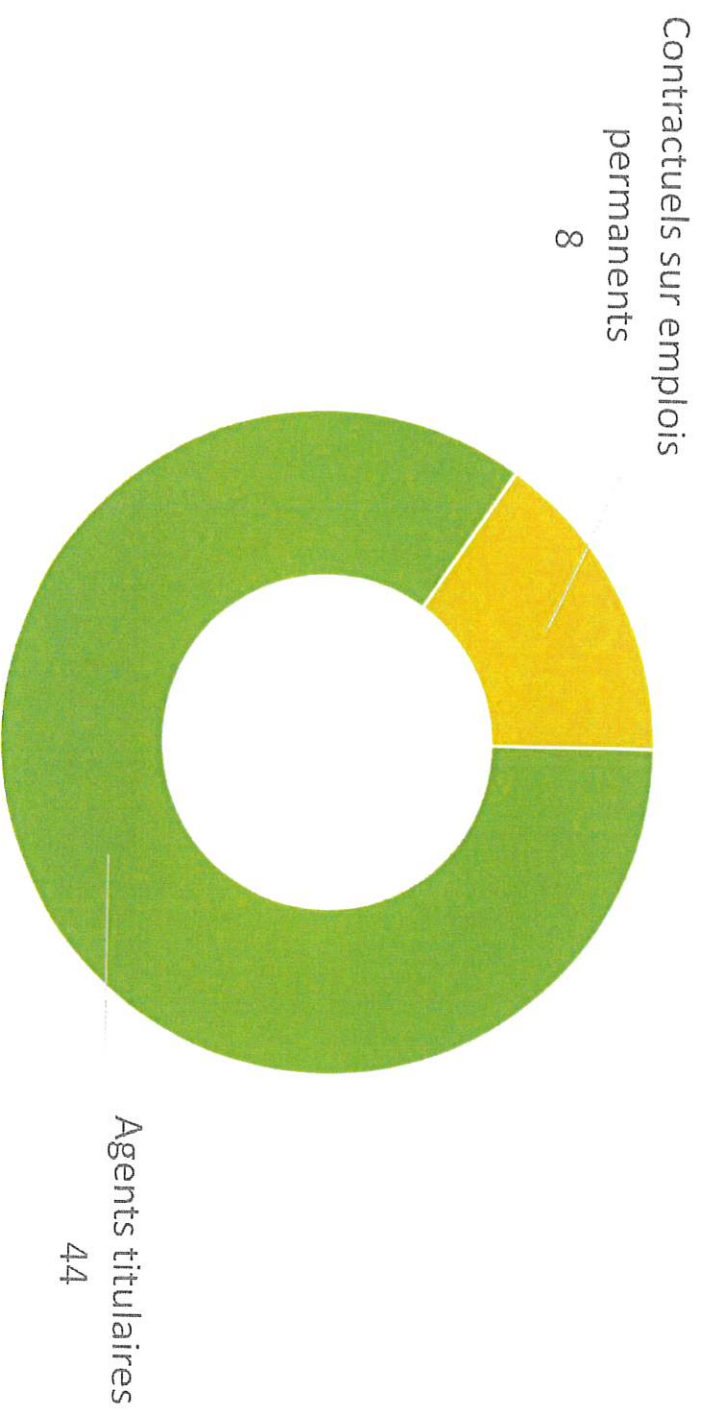
Le ratio prévisionnel de la commune est de 1,15 année
Le ratio moyen des collectivités de même strate est de 4,4 années



EFFECTIFS

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

PRÉVISION DES EFFECTIFS AU 01/01/2023





CONCLUSION

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

Les éléments présentés dans ce rapport prennent en compte des estimations du résultat 2022 qui seront à affiner après clôture de l'exercice comptable.

Les orientations budgétaires pour 2023 restent prudentes sur la prévision de recettes.

Le fonctionnement est contraint mais permettra de faire face aux dépenses obligatoires. Des mesures sont prises depuis quelques mois pour limiter la consommation d'énergie, nous avons la volonté de les pérenniser pour engager résolument le fonctionnement de tous les services municipaux vers plus de sobriété énergétique. Ces mesures sont compatibles avec un service public efficace et de qualité.

Les orientations en investissement sont tournées vers l'avenir, les équipements prévus favoriseront une nouvelle dynamique pour la culture et le sport. Ils se réaliseront sur plusieurs exercices. Nos projets majeurs seront cofinancés pour ne pas reposer uniquement sur l'emprunt.

Les infrastructures nécessaires à notre vie quotidienne que sont les voies et les bâtiments bénéficient d'un budget conséquent. La sécurité et un accueil de qualité restent au cœur de nos priorités.

La dimension environnementale est au centre de tous nos projets d'investissement. Nous vivons dans un écrin de nature que nous souhaitons préserver.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221227-2022-12-072-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022